

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1528/SG/FP constatant la reprise de fonctions par le personnel enseignant

n° 69-1528/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
24 octobre 1969

Numéro JO
n° 23 du 10/11/1969

Date du numéro
10 novembre 1969

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, pour compter du 24 septembre 1969, date de leur retour dans le Territoire, la reprise de leurs fonctions antérieures par les personnels enseignants dont les noms suivent : de MM. Jean-Pierre Arbaud ; Jean-Pierre Bouju ; Jacques Bryon dd. Robert Delaye Hire Claude Demol; Claude Gaucel, Daniel Haye os Joseph Laisi, Jean Lavezac : Daniel Malgras;